

Décembre 2005

Sommaire

- I. Comptes-rendus des Conseils d'Ecole et de la réunion avec Messieurs Corbière et Boulay, de la Mairie du XIIe et de la DASCO* *Pages 1 à 5*
- II. Réponse aux questionnaires* *Page 6*
- III. Point de vue : L'apprentissage à 14 ans : « Bon débarras les pauvres ! »* *Page 7*

I. Compte-rendu non exhaustif des conseils d'école et réponses de la Mairie du XIIe

Nous avons résumé les questions qui nous ont semblé essentielles lors de ces conseils. Un certain nombre de points abordés ont fait l'objet d'une réunion entre la FCPE et Messieurs Corbière, Maire-adjoint chargé des affaires scolaires et Boulay, de la DASCO (direction des affaires scolaires). L'entretien a été cordial. Nous avons obtenu des réponses claires même si toutes n'ont pas été satisfaisantes.

ECOLE BIGNON

Nous avons appris la demande d'annulation des élections de Bignon et d'Elisa Lemonnier demandée par l'AMP. Monsieur GRANGEAUD a été étonné de cette démarche et sidéré d'être mis au courant par sa hiérarchie, puisque l'AMP ne l'a même pas informé directement. La FCPE n'a pas non plus été prévenue. Nous regrettons vivement ce manque de respect. L'Inspection académique n'a pas donné suite.

La mairie du XII^{ème} et la Ville de Paris n'ont pas trouvé nécessaire d'envoyer un représentant ni de s'excuser. Nous avons déploré cette absence, certaines questions méritant des réponses des élus de la ville et de l'arrondissement

Prestations de la ville de Paris

La qualité du papier des cahiers est très mauvaise, plusieurs enseignants constatent une nette dégradation des fournitures scolaires fournies par la Ville de Paris.

La FCPE ne veut pas que les parents soient mis à contribution car certains parents ne peuvent pas se permettre ces dépenses et, de plus, cela n'a pas lieu d'être dans une école publique.

Messieurs Boulay et Corbière ont été étonnés car c'est la première fois qu'ils entendent ce genre de critique. Il n'y a pas eu de réduction budgétaire ni de changement de marché: il pourrait s'agir d'un lot défectueux ?

Nous allons nous renseigner auprès de la FCPE 75 pour voir ce qu'il en est dans d'autres écoles.

Etudes

La situation actuelle fait état de 26 à 27 élèves par étude, ce qui est très dur à gérer pour les animateurs, notamment pour leur faire faire leurs devoirs. En effet, 3 animateurs = 3 études, il manque donc un animateur. Leur mission se borne à faire respecter la sécurité, accueillir les enfants. Ils font leur travail correctement et font parfois faire les devoirs, quand ils peuvent. Nous avons demandé s'il ne faudrait pas les former à l'accompagnement des devoirs.

Il y a effectivement une volonté politique de la Ville de Paris depuis un an d'optimiser les dépenses de fonctionnement afin de compenser les dépenses d'investissement et de garder des budgets équilibrés. Le nombre d'animateur actuel est conforme au ratio fixé par la Ville et la DASCO ne dispose plus de marge de manoeuvre comme cela pouvait être le cas les années précédentes. A court terme la situation n'évoluera pas.

Evidemment ce n'est pas une réponse satisfaisante. Nous comptons interpeller les élus du 12ème afin qu'ils interviennent au niveau parisien sur ce sujet.

Travaux

- **Plomberie** : Suite à plusieurs interventions de M. Grangeaud, un « expert » est passé et a dit qu'il fallait tout casser. Panique, coup de téléphone chez M. Boulay et intervention très rapide pour réparer ... un véritable miracle !!!

- La FCPE s'est étonnée d'apprendre qu'une visite de sécurité n'avait lieu que tous les 3 ans.

La visite d'architecture a lieu par contre tous les ans.

- Pour le problème des **marquises** dans la cour, La Mairie a répondu à M. Grangeaud, suite à son coup de téléphone, que ce n'était **pas si dangereux** que ça. **C'est inacceptable !!!**

L'école subit depuis des années une diminution de son budget, l'Etat assure de moins en moins les missions du service public et les collectivités locales font ce qu'elles peuvent. C'est un choix politique au plus haut niveau que nous contestons.

La liste des problèmes est longue : souris, ventouses à l'entrée qui laissent les portes entrebâillées mais fermées et difficiles à ouvrir en cas d'incendie, lit de l'infirmier cassé et toujours non remplacé à ce jour, etc.....

M. Grangeaud a fait remarquer qu'il y avait un point de rupture avec les services de la Ville de Paris. Les problèmes d'accès Internet sont récurrents ce qui ne facilite pas la communication.

Les courriers pour la DASCO ne débouchent plus sur des réalisations de travaux. C'est lassant.

En revanche, pour les travaux déjà réalisés, tout est correct et a été fini dans les temps.

Concernant les marquises, Monsieur Boulay a confirmé qu'après son passage l'atelier d'architecture avait estimé que les risques étaient faibles. Il a cependant accepté qu'une seconde visite de la section locale d'architecture (SLA) soit organisée en présence de représentant des parents d'élève FCPE dès le mardi 13 décembre afin que nous puissions confronter nos points de vue! Dans tous les cas il a convenu qu'il était nécessaire de réaliser des travaux rapidement et va proposer qu'ils soient financés sur les crédits dits d'urgence de la DASCO. Si c'est le cas la réfection des parties les plus endommagées pourrait intervenir pendant les vacances de Pâques ou à l'été 2006.

Pour les ventouses des portes la SLA vérifiera également ce point lors de sa visite. Enfin pour les souris il appartient au directeur de signaler leur présence au service de la DASCO compétent... La communication n'a pas l'air simple en effet!

A l'occasion de cet entretien, Monsieur Boulay a fait le point sur les travaux programmés: le poste le plus important (environ 900.000 euros) concerne le changement de toutes les menuiseries étalé sur au moins 5 ans puisqu'il s'agit de changer plus de 200 fenêtres. La mise aux normes de l'espacement de certains barreaux d'escalier est également prévue.

Vie de l'école

La rentrée s'est faite avec 327 élèves, depuis, un certain nombre d'entre eux sont partis avec dans la foulée, l'arrivée de nouveaux. De nombreux mouvements de début d'année ont eu lieu, les professeurs sont gênés pour leur travail quotidien.

Langues vivantes

L'Anglais est enseigné dans les classes de CE2 (enfin) et dans les classes de CM1 et CM2 soit par les enseignants de l'école qui ont l'agrément soit par un professeur des collèges.

La FCPE remarque l'avancée pour le CE2 mais n'est pas d'accord sur le fait que l'anglais soit la langue choisie sans trop de concertation : pourquoi pas l'Espagnol ?

Info : A l'horizon 2007, la 1^e langue commencera en CE2 et se poursuivra obligatoirement jusqu'en 6^e incluse. La 2^e langue commencera en 5^e. Ca veut donc dire qu'on ne pourra plus faire allemand 1^e langue, si on ne l'a pas commencée dès le CE2. Les enseignants qui sortent de IUFM en 2006 auront tous une certification langue. Il faudra être vigilant à la diversité des langues à Bignon dans les années à venir.

Soutien aux élèves en difficultés

Surtout au niveau du Cycle 2 et 3, le réseau intervient en collaboration avec les enseignants de l'école et la psychologue. Les résultats des évaluations nationales permettent de repérer les élèves en difficulté.

Monsieur GRANGEAUD a cité l'exemple d'un enfant en difficulté qui, suite à l'action collective de tous les enseignants de l'école et du réseau, est maintenant en capacité de suivre le niveau d'une classe.

C'est encourageant. Les moyens internes sont donc efficaces face à l'échec scolaire.

Sortie du samedi matin

La FCPE s'est inquiétée de la sécurité des enfants. Un courrier a été rédigé par les deux associations afin de faire appel au civisme des parents. Bilan lors du prochain conseil d'école.

ECOLE ELISA LEMONNIER

Vélos

La saga semble se terminer. Suite à la visite de Mme Blumenthal, qui s'est engagée en personne, 15 cycles (4 tricycles, 5 trottinettes et 6 vélos) et des casques devraient être livrés sous quinzaine, car commandés et payés par une dotation spéciale de la Mairie.

Ordinateurs

Nous avons demandé des nouvelles des 8 ordinateurs donnés et configurés par un des élus FCPE depuis 6 mois. Il s'avère qu'il n'y a pas assez de prises électriques, ni dans les classes, ni dans ce qui pourrait servir de salle informatique (souhait des maîtresses). L'Inspection encourage la présence d'ordinateurs mais n'en a donné jusqu'à présent que deux, dont un est en panne sans maintenance assurée.

Nous avons demandé à M. Blumenthal, représentant de la Mairie, pourquoi la demande faite à la CAS concernant ces branchements n'avait pas pu aboutir. Il a répondu que :

- pour les écoles maternelles, il n'existait pas de budget informatique spécifique
- il fallait respecter l'équité entre les écoles et ce n'était pas parce qu'une école avait reçu un don d'ordinateurs qu'on allait lui donner de l'argent pour faire des travaux,
- il fallait établir par ailleurs l'intérêt pédagogique de la chose (?)
- Le budget 2005 étant déjà dépassé, il y avait très peu de marges et on gardait le peu d'argent restant en prévision de dépenses urgentes.

Nous avons collectivement déposé un vœu demandant à la mairie d'étudier pour 2006 les possibilités d'équiper l'école de branchements suffisants pour ces ordinateurs.

Il nous a été confirmé qu'il n'y avait pas, sur le principe, de prise en charge des installations informatiques en maternelle par la Ville de Paris et donc que la mise aux normes électriques ne fait pas partie des missions fixées à l'atelier d'architecture. Dans le cas présent, l'installation électrique de l'école n'est pas suffisante, elle sera revue par la SLA dans les meilleurs délais possibles mais cela n'est pas une priorité.

Effectifs

A la rentrée, 174 élèves étaient présents ; en classe 1 la moitié des enfants avait moins de 3 ans sur 31 ! Aujourd'hui, 166 sont présents répartis comme suit :

Classe 1 : 28	Classe 3 : 28	Classe 5 : 26
Classe 2 : 27	Classe 4 : 29	Classe 6 : 27

Les chiffres annoncés à la mi novembre par l'Académie indiquent qu'à la rentrée 2006, 3500 enfants de plus par rapport aux effectifs actuels seront inscrits en élémentaire sur Paris, dont près de 200 rien que dans le 12^e arrondissement.

Or, vu la politique de réduction de postes, nous pouvons craindre des conditions d'accueil déplorables. Actuellement, la moyenne sur Paris est de 26,88 élèves par classe (27,66 à la maternelle Elisa Lemonnier), et ceci ne va certainement pas aller en s'améliorant. Les enseignants déplorent cette surcharge.

La FCPE a pour exigence de limiter le nombre d'enfants à 25 par classe maximum.

Bibliothèque de l'école

Depuis plus de 5 ans, nous suivons le projet de réouverture de la bibliothèque de l'école Maternelle (tri et classement des livres, meubles achetés avec l'argent de la braderie organisée il y a 3 ans). La Directrice a indiqué qu'après les travaux de cet été, la bibliothèque devrait enfin fonctionner pleinement. A suivre donc...

Auxiliaire de vie scolaire

Nous avons fait voter une motion pour soutenir les démarches des parents d'une petite fille de grande section en situation de handicap, dans leur demande de reconduction du $\frac{1}{4}$ temps d'Auxiliaire de Vie Scolaire à partir de janvier.

Cantine

Il y a aujourd'hui 134 enfants qui déjeunent à la Cantine (chiffre en hausse). Depuis que les grandes sections sont au 2^e service, les services sont moins bruyants et plus calmes.

Nous rappelons que l'inscription à la cantine est un droit. Si elle est souhaitée par les parents, aucun justificatif n'est à fournir pour obtenir une place à la cantine.

Goûters récréatifs

Nous sommes inquiets en ce qui concerne le projet de la Mairie de Paris concernant ces « goûters récréatifs » payants (8 tarifs, maximum 1,5 euros par soir). En effet, sa mise en place risque de faire perdre toute la souplesse de la garderie puisque les goûters seront commandés à l'avance : l'enfant devra être inscrit pour y rester et on ne pourra pas « décommander » la présence de l'enfant une fois inscrit.

De plus, ce coût vient encore s'ajouter aux frais que l'on fait supporter aux familles. En effet, derrière un argumentaire diététique (la lutte contre l'obésité) se cache la vraie raison de la Mairie de Paris : faire payer aux parents un service jusqu'ici gratuit, la garderie dans les maternelles !

Quant à la qualité des goûters, il faudra attendre de voir la nature de ces goûters pour en juger... La première chose annoncée n'est en effet pas son contenu, mais son prix !

Dans le 12ème la mise en place de ce projet est tardive car les élus ont souhaité se donner le temps de la réflexion et recueillir l'avis des directeurs et directrices des établissements. Le projet commencera en janvier avec un premier bilan après un mois de fonctionnement et un bilan plus approfondi à la fin de l'année scolaire. Il sera décidé ensuite s'il faut pérenniser ou non l'expérience...

Dans le 11ème les goûters récréatifs ont commencé dès la rentrée et les premiers effets seraient positifs puisqu' il semble que cela ait incité les familles les plus modestes à inscrire leurs enfants.

Concernant la flexibilité de l'accueil, cet argument a été entendu et la mairie est ouverte à nos suggestions permettant de garder de la souplesse (déduction des journées non utilisées en fin d'année, planning au mois...)

PARIS-LECTURE

2 classes de grande section en Maternelle, 1 CP de Mme Braun et 2 CE1 de Mmes Pialou et Belissa en Élémentaire participent à un grand projet éducatif nommé « Paris-Lecture », qui se déroulera en janvier. L'Axe principal est « En quoi la lecture de l'image contribue-t-elle à l'entrée dans l'écrit en cycle 2 ? » et s'appuie sur des travaux (journaux, carnet de bord, ...) par demi groupe mélangeant les différents niveaux de classes.

Nous avons, au nom de la FCPE, remercié les enseignantes pour ce beau projet.

II. Questionnaires

Merci à ceux qui ont pris le temps de nous retourner les questionnaires. Ils portaient essentiellement sur la Maternelle. Voici quelques réponses

- **Les sorties à 17h30**. Cela se faisait il y a deux ans. Mme Muller l'a arrêté, pour motif de nettoyage du préau et facilité de gestion. Elle ne semble pas du tout disposée à revenir sur sa décision.

- **le manque de transmission d'info entre l'école et les parents sur la journée de l'enfant** : C'est vrai qu'après la crèche ou la nounou, c'est assez frustrant. C'est l'entrée à l'école, c'est différent. Les maîtresses ne font pas de rapport systématique, mais **elles sont disponibles pour recevoir les parents les samedis non libérés. N'hésitez pas à leur demander un rendez-vous.**

En revanche, là où le bât blesse, c'est lorsqu'il se produit des bobos ou des incidents à l'école. La plupart du temps, il n'y a pas de conséquence, et nous n'avons pas besoin d'être au courant. Mais parfois, cela aurait été bien utile de savoir que notre enfant s'est plaint d'avoir mal, car il y effectivement un problème. Nous réfléchissons là-dessus et comptons proposer au prochain conseil d'école une sorte de **cahier des petits incidents**, où serait signalé systématiquement lorsqu'un enfant se plaint de quelque part. La plupart du temps, ce sera sans suite, mais c'est pour le cas où.

- **La cantine** (voir compte-rendu du conseil d'école)

La Caisse des écoles

La Caisse des Ecoles est un établissement public municipal, présidé par le Maire d'arrondissement, mais juridiquement et financièrement autonome. Elle assure la restauration scolaire des 51 établissements du XIIème arrondissement et gère les centres de loisirs, les centres de vacances. Elle fixe les tarifs de restauration scolaire et des activités parascolaires sur la base du quotient familial.

La Caisse des Ecoles se compose de tous les membres du comité de gestion, des membres fondateurs et des membres souscripteurs. Pour adhérer et devenir membre souscripteur il faut jouir des ses droits civiques et politiques, habiter ou avoir un enfant scolarisé dans l'arrondissement et s'acquitter de la cotisation annuelle ou tri annuelle (4.50 euros ou 13.50 euros). Les bulletins d'adhésion sont à retirer au secrétariat de la Caisse des Ecoles à la Mairie.

Il est important, qu'étant les premiers concernés par les décisions de la Caisse des Ecoles, le plus possible de parents d'élèves soient adhérents.

La Caisse des Ecoles est gérée par un comité de 30 membres, présidé par le maire d'arrondissement, et composé de 3 collèges :

- Des représentants de la commune
- Des membres élus par les sociétaires
- Des membres de droit et des personnalités désignées

Les membres élus le sont pour 3 ans et sont rééligibles. Tout membre souscripteur peut être candidat.

Le comité de gestion désigne des commissions chargées, par exemple, du contrôle des finances ou des menus. Ces commissions comprennent 6 membres appartenant aux 3 collèges.

Caisse des Ecoles : 01 44 74 33 80

III. Apprentissage à 14 ans : « Bon débarras les pauvres ! »

L'histoire se passe dans un collège de Boulogne-Billancourt, à l'époque où l'usine Renault employait encore des milliers de salariés. A la rentrée 1983, en classe de 4^e, surprise : Où sont passés les enfants d'ouvriers ? A part quelques-uns, particulièrement doués, tous les autres ont été « orientés ». Mécanique, tourneur fraiseur (et oui à l'époque on en forme encore) ou plomberie pour les garçons. Coiffure ou secrétariat pour les filles. Une bonne partie en LEP, les autres en apprentissage. A 14 ans, 13 ans pour les « pré apprentis ». Beaucoup d'entre eux ont des parents immigrés ou issus de l'immigration maghrébine.

Parmi eux, ma copine Naïma, apprentie coiffeuse sur les Champs-Élysées.

Nous, enfants des classe moyennes, bons ou pas bons élèves, mais qui sommes restés dans le système général, poussés par des parents qui ont conscience des enjeux, nous allons la voir tous les mercredis :

- « Alors, c'est cool, coiffure ? »
- « Ben, pas tellement... »
- « Pourquoi t'as fait ça, alors »
- Ben, ch'ais pas, secrétaire ça m'aurait saouilé »

... Histoire vécue ...

Le gouvernement rétablit l'apprentissage à 14 ans. C'est un consternant retour en arrière, lorsque la fin de la scolarité obligatoire était fixée à 14 ans !

Alors qu'il faudrait mobiliser toute l'institution scolaire pour raccrocher les nombreux jeunes qui l'ont quittée par découragement ou par écoeurement, il ne trouve comme seul remède - très économique au demeurant- que de conforter une école élitiste, où quelques boursiers méritants lui serviront d'alibi démocratique.

La formation en alternance (15 jours en formation professionnelle théorique, 15 jours chez un patron) peut être très efficace pour des élèves qui ont un peu mûri, qui ont choisi un métier et qui disposent d'un bagage scolaire suffisant.

Là, il s'agit juste de se « débarrasser » d'eux. A ceux qui ne peuvent se couler dans le moule, le gouvernement répond : « Puisque vous n'êtes pas capables, puisque l'Ecole vous ennueie, puisque vous ne savez pas vous soumettre au modèle culturel dominant, alors, dehors ! Au travail ! »

Pour quel avenir professionnel ? On sait que ce sont ces enfants-là qui sont les premières victimes des discriminations racistes à l'embauche !

Sans compter que déjà, quand le problème se pose aujourd'hui, les élèves de 16 ans ne savent souvent pas quoi choisir ou sont encore prisonniers de stéréotypes sexués : les filles veulent faire coiffure ou esthétique, et les garçons mécanique, alors à 14 ans !

C'est une politique de renoncement et de tri social, qu'ils osent appeler « Egalité de chances » !
De qui se moque-t-on ?

*Toute l'équipe de la FCPE
BIGNON - Elisa Lemonnier
vous souhaite
de joyeuses fêtes !*